

« Priorité à la sécurité » devant les médias Priorité à la rentabilité dans la réalité !

Deux mois se sont écoulés depuis que la direction de la SNCF, à grand renfort de médias, affichait sa priorité « la sécurité ». Nous sommes forcés de constater qu'après les effets d'annonces, il n'aura pas fallu longtemps pour que les sirènes de la rentabilité ne reprennent le dessus.

En effet le mardi 28 octobre 2014, un incident extrêmement grave s'est déroulé en gare de Boissy l'Aillerie.

Plus d'une cinquantaine d'usagers sont descendus d'un train qui était stationné en gare voie 1 à 18h07, et se sont dirigés vers le passe-pied pour traverser les voies vers la sortie.

Lorsque les usagers se sont engagés sur le passe-pied, un train croiseur se trouvait à moins de 10 mètres de celui-ci.

Mais grâce à l'intervention et à l'alerte d'un élu CGT de l'Équipement présent en gare, les usagers ont reculé et un accident grave pouvant être mortel a été évité de justesse.

Après les recherches faites par les militants du syndicat CGT des cheminots d'Achères et Environs, nous avons constaté que cet événement grave s'était déjà déroulé la semaine précédente et s'est reproduit le 29 octobre 2014 dans les mêmes circonstances.

A la demande du syndicat CGT des Cheminots d'Achères et Environs, nous avons été reçus par la direction régionale le 6 novembre afin de proposer des solutions évidentes afin que cet événement ne puisse plus se reproduire.

La délégation CGT a revendiqué :

- ☞ La mise en place de **Système d'Alerte Lumineux** sur la **Traversée Voie Public (TVP)**,
- ☞ La mise en place d'une passerelle qui était prévue depuis septembre 2002,
- ☞ La transformation de la **Limitation Temporaire de Vitesse (LTV)** par une **Limitation Permanente de Vitesse (LPV)**,
- ☞ La remise en place de l'usage du sifflet lors des croisements de trains entre Pontoise et Gisors ou la mise en place d'une signalisation « S »,
- ☞ La mise en place d'un agent d'accueil (filière 26) toute la journée pour orienter les usagers en toute sécurité.

La Direction nous annonce qu'ils ont mis en place en mesure d'urgence :

- Des annonces automatiques « un train peut en cacher un autre » lorsqu'un train arrive de la voie 1, qu'il soit croiseur ou pas,
- Il serait demandé à l'agent circulation de porter une vigilance aux usagers lors de croisements de trains quand ces missions premières lui permettent de le faire...

La délégation CGT a affirmé que ces mesures soi-disant d'urgence ne mettaient pas en sécurité les usagers de cette gare, ni les cheminots !

A la suite de quoi la direction régionale a accepté de valider ce qui suit :

- La demande d'une étude au GIT et à RFF pour la mise en place d'un **Système d'Alerte Lumineux**,
- Le dossier de la passerelle va être réétudié lors d'une réunion de Coordination et Pilotage sur les TVP régional piloté par RFF,
- Une communication va être faite envers les ADC pour l'utilisation du sifflet pour les trains croiseurs à partir du Bâtiment Voyageur de Boissy,
- Une étude pour modifier la réglementation afin d'utiliser le sifflet lors de croisements entre Pontoise et Gisors,
- Une étude va être mise en place pour que le SIVE réalise une annonce automatique à l'arrivée à Boissy,
- Une communication sera faite auprès des usagers, par la Direction sur la dangerosité de la TVP.

Au delà de ses « études » qui n'auront pas réellement d'effet immédiat, la réhumanisation de la gare par la mise en place d'un agent d'accueil a été exclue. **La direction semble toujours adepte du risque calculé.**

C'est inacceptable !

Face à ce constat, la CGT des Cheminots d'Achères a organisé, le 2 décembre 2014, une initiative en gare de Boissy L'Aillerie afin de faire signer une pétition aux usagers pour les informer de la situation et peser sur la direction de l'entreprise pour que les revendications CGT soient mises en place immédiatement.

169 signatures ont été obtenues. De plus, l'attention du maire de BOISSY L'AILLERIE a été retenue car nous avons reçu de sa part une réponse à notre courrier d'alerte pour signifier qu'il suivra cette affaire. Enfin, "Le Parisien du 95", "La Gazette du Val d'Oise" et "La Vie du Rail" sont venus couvrir l'événement.

Même si la direction est adepte de la politique de l'autruche, pour la CGT la sécurité des usagers et des Cheminots n'est pas une variable d'économie. C'est la base d'un service public ferroviaire de qualité et nous ne passerons pas sous silence ces manquements graves aux fondamentaux historiques de l'EPIC SNCF.



Boissy-L'Aillerie, hier. Une fois descendus de leur train, les usagers empruntent le passe-pied pour traverser les voies. C'est sur ce passage dangereux qu'un drame a été évité en octobre. (LPA/LJ)

BOISSY-L'AILLERIE

La CGT dénonce la dangerosité de la gare

« **TATA-TAAATA ! MESDAMES, messieurs :** à Boissy-L'Aillerie, un train peut en cacher un autre. » A l'écoute de cette annonce automatique qui résonne sur les quais de la gare, les militants du syndicat CGT des cheminots d'Achères (Yvelines) ne peuvent réprimer quelques rires ironiques. « Ils ont rajouté le nom de Boissy-L'Aillerie dans l'annonce. C'est la seule chose qui a été faite depuis l'incident. Ce n'est pas suffisant ! » Il est 17 heures, hier après-midi. Voilà une heure qu'ils distribuent des tracts et font signer des pétitions à tous les usagers qu'ils croisent pour dénoncer la dangerosité des lieux.

Le 28 octobre, un incident qui aurait pu être extrêmement grave a été évité de justesse dans cette gare de la ligne Gisors-Paris Saint-Lazare. « Entre 50 et 60 usagers sont descendus d'un train stationné sur la voie 1 à 18 h 7 et se sont dirigés vers le passe-pied pour traverser les voies, raconte Cédric Gonne, secrétaire général du syndicat. Lorsqu'ils se sont engagés, un train venant dans l'autre sens se trouvait à moins de 10 m de celui-ci. Heureusement qu'un de nos collègues de l'équipement était là. Il a crié. Sans son intervention, c'aurait été un drame... » Depuis, le syndicat s'est emparé du sujet. « En discutant avec des collègues, on s'est rendu compte que cela arrivait régulièrement depuis des années », ajoute Cédric Gonne. La CGT des cheminots d'Achères a donc alerté la

direction régionale SNCF de Paris Saint-Lazare. Une rencontre a même eu lieu le 6 novembre afin de trouver des solutions. Parmi les mesures envisagées en attendant la construction d'une passerelle prévue depuis 2002 : la mise en place d'un panneau avertisseur lumineux au niveau du passe-pied, la remise en place de l'usage de l'avertisseur sonore lors des croisements de train entre Pontoise et Gisors. Et l'arrivée d'un agent d'accueil. « La direction a pris l'engagement de les étudier. Ce n'est pas suffisant », martèle Cédric Gonne, pour qui « la sécurité des usagers dépasse le coût financier de la mise en place de ces mesures ».

« On ne regarde jamais si un autre train arrive. On va faire plus attention maintenant »

Fanny et Laura, collégiennes

Un discours qui a eu son écho auprès des usagers. Comme Fanny et Laura : « On ne regarde jamais si un autre train arrive, avoue les deux collégiennes. Une fois que le train est parti, on suit le mouvement et on traverse machinalement. On va faire plus attention maintenant ! » « Je soutiens à fond cette initiative, abonde Eric, un autre usager. Il faut se mettre à la place des enfants qui traversent ou d'une personne sourde et muette. » « A Chaumont-en-Vexin, on avait ce type de passe-pied avant, témoigne une autre voyageuse en descendant du train. Une femme est morte fauchée un jour... » Sollicitée à de nombreuses reprises, la SNCF n'a pas donné suite à nos appels.